

Les formations sociales sont enfin reconnues à leur juste valeur et prêtes à préparer les professionnels de l'intervention sociale de l'avenir

Depuis les Etats généraux du travail social (EGTS - 2013-2015), l'UNAFORIS a contribué aux réflexions nationales en faisant des propositions de refonte des diplômes d'Etat, pour les adapter aux enjeux de l'avenir.

Michel Dinet¹, dans le cadre d'un des rapports des EGTS, parlait « d'une logique de projet global de solidarité traversant l'ensemble des politiques publiques, une démarche de territoire constituant à la fois l'espace de connaissance des besoins, l'espace de coordination et l'espace de création de projets, une dynamique de participation où personne ne peut et ne doit s'affranchir de prendre part à la création et à la consolidation du lien social ». La formation en est un des acteurs majeurs, notamment comme acteur de développement social.²

L'UNAFORIS a contribué au rapport de la commission paritaire consultative (CPC) pour une évolution des formations sociales (2014). Nous avons contribué à l'élaboration du plan d'action en faveur du travail social et du développement social (octobre 2015) qui stipule en son axe III de « mieux reconnaître le travail social et moderniser l'appareil de formation »³, pour suivre les orientations du rapport de la députée, Brigitte Bourguignon.

Nous avons participé à l'élaboration du schéma directeur global des formations sociales remis par la CPC à Madame Neuville (août 2016) qui retenait que les figures d'emploi étaient « en mutation » et entendu que le « modèle de formation s'essouffait ». Nous avons participé à réaffirmer que le « caractère professionnalisant des formations sociales à travers une alternance intégrative et des modalités d'apprentissage rénovés » devait être conservé. Nous avons soutenu la mise en place d'un socle commun de compétences par niveau de formation, avec des spécialisations progressives, pour décroïsonner les interventions entre travailleurs sociaux et favoriser les coopérations, et développer le « pouvoir d'agir » des personnes. Nous avons poursuivi sans relâche l'objectif de revaloriser le travail social en inscrivant les formations sociales post-bac dans le cadre européen des certifications.

Enfin, nous avons globalement contribué sans relâche, sous forme de propositions en continu, souvent prises en compte, à « une nouvelle architecture des diplômes de travail social propre à répondre aux enjeux de prise en compte et de réponse aux besoins sociaux »⁴.

Car là était l'enjeu essentiel !

¹ Michel Dinet était le Président du conseil départemental de Meurthe et Moselle et rapport du rapport sur le développement social dans le cadre des Etats Généraux du travail social

² Extrait du rapport des EGTS « développement social et travail social collectif » (2015)

³ Extrait du rapport à Madame Ségolène Neuville – secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion (30 août 2016)

⁴ Ibid.

Aujourd'hui, suite à la réunion de la CPC du 22 janvier 2018, nous saluons la réussite du processus de production collectif, qui a permis d'aboutir au bout de deux années d'investissement, à une offre de formation qui prend en compte une part significative de nos attentes, en prise avec l'évolution des métiers, ainsi que les attendus de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, pour les années à venir.

Nous savons que cette ré-ingénierie a suscité de nombreuses attentes des parties prenantes de l'intervention sociale et que chacun n'y retrouvera pas toutes les précisions qu'il appelle de ses vœux, mais le caractère très ouvert des référentiels laisse aux organismes de formation une liberté dans la construction de leurs maquettes pédagogiques, avec tous les acteurs concernés, sur les territoires.

Si le calendrier de mise en place est très tendu, pour atteindre l'objectif d'une mise en œuvre des nouvelles formations en septembre 2018, cela suppose d'ici là, l'agrément par les conseils régionaux des nouvelles maquettes de formation et une accréditation par le Ministère de l'Enseignement supérieur.

Tous les partenaires sont mobilisés pour aboutir, en temps et en qualité, avec des moyens de mise en œuvre réduits.

Nous appelons en ce sens, tous les acteurs des formations - universités, employeurs publics et privés, réseaux partenaires, personnes ressources, conseils régionaux, services déconcentrés de l'Etat - à participer de la réussite de cette étape de première mise en œuvre, qui relève maintenant des centres de formation, en partenariat étroit avec les universités, les conseils régionaux et les ministères concernés, pour que dans toute la France, les nouvelles formations puissent être accessibles à ceux qui veulent devenir les professionnels de l'intervention sociale de demain, dès septembre 2018 !

Contact : Diane Bossière, Déléguée générale UNAFORIS

06 82 72 22 35